

Périmètre OUGC SAINTONGE

Conformément à l'arrêté cadre délimitant les zones d'alertes où sont définies les mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau d'avril à octobre, ces formulaires sont mis à votre disposition pour enregistrer les index de vos différents compteurs aux dates indiquées.

Le relevé des index de vos compteurs est obligatoire au début et à la fin de chaque période, même en l'absence de consommation.

(Voir modalités complémentaires sur votre autorisation de prélèvement)

Une copie doit être transmise au Service de la Police de l'Eau, aux échéances précisées ⁽¹⁾ ci-après, soit par courrier à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires
Service Eau-Environnement-Risques
Unité Eau & Agriculture-Chasse-Pêche
43 rue du Docteur Duroselle - 16000 ANGOULÊME
ou courriel : ddt-index-irrigation@charente.gouv.fr

Conformément aux prescriptions de l'arrêté interdépartemental autorisant les prélèvements, **les index doivent être renseignés sur le site internet "Hydrim" de l'OUGC Saintonge :**

- le 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} juin pour la période de printemps,
- chaque jeudi du 1^{er} juin au 31 octobre pour la période d'étiage, conformément aux prescriptions de l'arrêté interdépartemental autorisant les prélèvements.

Ce carnet doit être tenu à la disposition de la police de l'eau au cours de la campagne d'irrigation. Il est à conserver sur l'exploitation.

Les feuillets sont téléchargeables sur le site internet de l'État à l'adresse suivante :

<https://www.charente.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Chasse-Eau-Risques/Gestion-de-l-eau/Gestion-etiage-et-irrigation/Formulaires-irrigation>

⁽¹⁾ Rappel des échéances :

Index du 1 ^{er} avril :	À renvoyer AVANT LE 7 AVRIL
Index printemps du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} juin :	À renvoyer AVANT LE 7 JUIN
Index été du 1 ^{er} juin et 31 octobre :	À renvoyer AVANT LE 7 NOVEMBRE



Rappel : certains compteurs nécessitent de multiplier l'index par 10 (application d'un coefficient "x 10", mentionné sur le compteur) pour connaître le volume réellement consommé.



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau Environnement Risques
Unité Eau & Agriculture-Chasse-Pêche

OUGC SAINTONGE

Dénomination sociale : _____

Code Identification Police de l'Eau : **OUV-16-SOUT-ES-** _ _ _

RELEVÉ INDEX EAUX SOUTERRAINES

Début Campagne 2023

Compteur(s) : N° de série	Commune - Lieu-dit	Ref. Cadastrale (station de pompage)	Index du 1^{er} avril
Compteur 1 : n°.....			
Compteur 2 : n°.....			
Compteur 3 : n°.....			
Compteur 4 : n°.....			

feuille à renvoyer avant le 7 avril au Service Police de l'Eau

**Direction Départementale des Territoires
SEER / Cellule Eau-Agriculture-Chasse-Pêche
43 rue du docteur Duroselle
16000 ANGOULÊME**



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau Environnement Risques
Unité Eau & Agriculture-Chasse-Pêche

OUGC SAINTONGE

Dénomination sociale : _____

Code Identification Police de l'Eau : **OUV-16-SOUT-ES-** _ _ _

RELEVÉ INDEX PRINTEMPS 2023 EAUX SOUTERRAINES

Compteur(s) : N° de série	Commune Lieu-dit	Ref. cadastrale (station de pompage)	Index du 1 ^{er} avril	Index du 1 ^{er} mai	Index du 1 ^{er} juin	Volume consommé Printemps 1 ^{er} avril au 1 ^{er} juin
Compteur 1 : n°.....						
Compteur 2 : n°.....						
Compteur 3 : n°.....						
Compteur 4 : n°.....						
Volume Total consommé au Printemps :						

feuille à renvoyer avant le 7 juin au Service Police de l'Eau

**Direction Départementale des Territoires
SEER / Cellule Eau-Agriculture-Chasse-Pêche
43 rue du docteur Duroselle
16000 ANGOULÊME**



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OUGC SAINTONGE

Dénomination sociale : _____

Code Identification Police de l'Eau : **OUV-16-SOUT-ES-** _ _ _

Direction Départementale des Territoires
Service Eau Environnement Risques
Unité Eau & Agriculture-Chasse-Pêche

**RELEVÉ INDEX ÉTIAGE 2023 (feuille 1/4)
EAUX SOUTERRAINES**

Pour connaître le pourcentage attribué,
consultez les bulletins Irrig'Info

			<u>Compteur 1</u>		<u>Compteur 2</u>	
			N° série :		N° série :	
Période : du jeudi 8h00 au jeudi 8h00	Taux prescrit / période (%)	Volume utilisable par période (Ve x %)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)	Index fin de période	Vol. consommé (m ³)
Index du 01/06						
du 01 au 08/06						
du 08 au 15/06						
du 15 au 22/06						
du 22 au 29/06						
du 29/06 au 06/07						
du 06 au 13/07						
du 13 au 20/07						
du 20 au 27/07						
du 27/07 au 03/08						
du 03 au 10/08						
du 10 au 17/08						
du 17 au 24/08						
du 24 au 30/08						
du 30/08 au 07/09						
du 07 au 14/09						
du 14 au 21/09						
du 21 au 28/09						
du 28/09 au 05/10						
du 05 au 12/10						
du 12 au 19/10						
du 19 au 31/10						
Total Vol. consommé au 31/10 :						

Feuille 1 à 4 à renvoyer avant le 7 novembre au Service Police de l'Eau

**Direction Départementale des Territoires - SEER / Cellule Eau-Agriculture-Chasse-Pêche
43 rue du docteur Duroselle - 16000 ANGOULÊME**



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OUGC SAINTONGE

Dénomination sociale : _____

Code Identification Police de l'Eau : **OUV-16-SOUT-ES-** _ _ _

Direction Départementale des Territoires
Service Eau Environnement Risques
Unité Eau & Agriculture-Chasse-Pêche

**RELEVÉ INDEX ÉTIAGE 2023 (feuille 2/4)
EAUX SOUTERRAINES**

Pour connaître le pourcentage attribué,
consultez les bulletins Irrig'Info

			<u>Compteur 3</u>		<u>Compteur 4</u>	
			N° série :		N° série :	
Période : du jeudi 8h00 au jeudi 8h00	Taux prescrit / période (%)	Volume utilisable par période (Ve x %)	Index fin de période	Vol. consommé (m³)	Index fin de période	Vol. consommé (m³)
Index du 01/06						
du 01 au 08/06						
du 08 au 15/06						
du 15 au 22/06						
du 22 au 29/06						
du 29/06 au 06/07						
du 06 au 13/07						
du 13 au 20/07						
du 20 au 27/07						
du 27/07 au 03/08						
du 03 au 10/08						
du 10 au 17/08						
du 17 au 24/08						
du 24 au 30/08						
du 30/08 au 07/09						
du 07 au 14/09						
du 14 au 21/09						
du 21 au 28/09						
du 28/09 au 05/10						
du 05 au 12/10						
du 12 au 19/10						
du 19 au 31/10						
Total Vol. consommé au 31/10 :						

Feuille 1 à 4 à renvoyer avant le 7 novembre au Service Police de l'Eau

**Direction Départementale des Territoires - SEER / Cellule Eau-Agriculture-Chasse-Pêche
43 rue du docteur Duroselle - 16000 ANGOULÊME**



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires
Service Eau Environnement Risques
Unité Eau & Agriculture-Chasse-Pêche

OUGC SAINTONGE

Dénomination sociale : _____

Code Identification Police de l'Eau : **OUV-16-SOUT-ES-** _ _ _

RELEVÉ INDEX ÉTIAGE 2023 (feuille 4/4) EAUX SOUTERRAINES

Volumes consommés Étiage du 1^{er} juin au 31 octobre	
Compteurs	Vol. consommé (m³)
Compteur 1	
Compteur 2	
Compteur 3	
Compteur 4	
TOTAL CONSOMME :	

Feuille 1 à 4 à renvoyer avant le 7 novembre au Service Police de l'Eau

**Direction Départementale des Territoires - SEER / Cellule Eau-Agriculture-Chasse-Pêche
43 rue du docteur Duroselle - 16000 ANGOULÊME**